



N° 1253 /MEF/SG/CJ/2024

Conakry, le 20 AUG 2024

LE MINISTRE

A

Messieurs HE CONG, Président
Directeur Général de CHINGGIS
KHAAN PTE LTD

- CONAKRY -

Objet : Notification d'un avis de résiliation du Mémoire d'Entente

Monsieur,

Par la présente, agissant au nom et pour le compte de l'État guinéen, je viens vous notifier la dénonciation du mémorandum d'intention signé le 16 août 2024 entre l'État Guinéen représenté par le Ministère de l'Economie et des Finances et le Consortium SESESA.

Pour ce faire, dans l'exclusif intérêt des parties, il a été convenu qu'aucune des deux parties au Mémoire d'Entente ci-dessus évoqué ne devait procéder à une communication quelconque sans l'approbation écrite de l'autre partie et ce, conformément aux stipulations de l'article 9 du Mémoire.

Or, le Ministère de l'Economie et des Finances a été surpris de découvrir dans les lignes éditoriales de la presse guinéenne, une large communication faite par vos soins autour des termes de ce Mémoire. Cet agissement est, manifestement, une violation de l'article 9 dudit mémorandum.

Tirant les conséquences de droit de cette violation et en s'appuyant sur l'article 8 dudit mémorandum, le Ministère de l'Economie et des Finances vous prie de prendre acte de sa résiliation. Egalement, le Ministère en charge de l'économie et des Finances de la Guinée déclare nul et de nul effet, l'ensemble des termes du mémorandum et, par la même occasion, vous invite à retirer toutes les communications faites à cet effet.

Vous en souhaitant bonne réception, je sais compter sur votre bonne compréhension.

P/Le Ministre PO

Le Secrétaire Général

Dr Mamoudou TOURE

